



DRÔME ARDÈCHE BASKET BALL
RÈGLEMENT FAIR PLAY
2018 - 2019



LA PASSION EN GRAND...

CHALLENGE DU FAIR PLAY

Dans le cadre du « SPORT SANS VIOLENCE », le Comité DRÔME ARDECHE a promu une opération valorisante pour les clubs dont les équipes respectent l'esprit « Fair Play ».

- ◆ un challenge Seniors et U20
- ◆ un challenge de U13 à U18

ARTICLE 1

1 point de bonus sera attribué pour chaque rencontre disputée, en Championnat et en Coupes, aux équipes PR – D2 – D3 – DM4 – U20M – U18F - U17M – U15F/M – U13F/M (hors CTC et ententes).

5 points de bonus supplémentaire seront attribués pour chaque équipe s'engagement en coupe.

ARTICLE 2

Ce bonus sera calculé sur l'ensemble des équipes PR – D2 – D3 – DM4 – U20M et U18F - U17M – U15F/M – U13F/M d'un même club.

ARTICLE 3

En cas de forfait, la rencontre sera neutralisée et aucun point bonus ne sera attribué.

ARTICLE 4

A ce bonus il faudra enlever les points de pénalité qui s'établiront comme suit :

- | | |
|-------------------------------------|-----------|
| • Faute Anti-sportive | 1 point |
| • Faute Technique | 5 points |
| • Faute Disqualifiante sans rapport | 10 points |
| • Faute Disqualifiante avec rapport | 15 points |
| • Affaire disciplinaire | 20 points |

ARTICLE 5

Si au cours d'une rencontre un joueur ou joueur entraîneur est pénalisé par une GD, une pénalité de points supplémentaires sera appliquée comme suit :

U+U	5 points
U+T (ou C ou B)	10 points
T+T (ou C)	15 points
U+B+B	15 points

Si après une faute technique ou antisportive, une faute disqualifiante à un même joueur est sifflée, celle-ci vaudra une pénalité supplémentaire de 20 points.

ARTICLE 6

Les fautes techniques ou disqualifiantes à l'encontre d'un coach seront attribuées au club que le contrevenant aura coaché.

Si au cours d'une rencontre un entraîneur est pénalisé par plusieurs fautes techniques une pénalité de points supplémentaires sera appliquée comme suit :

Barème points de pénalité

1 point	5 points	10 points	15 points	20 points
U	T	D (sans rapport)	D (avec rapport)	Affaire
	U+U	U+T	T+T	U+D
		U+B	T+C	T+D
		U+C	U+B+B	B+D
		B+B	B+B+B	C+D
		B+C	B+B+C	F
			C+C	

U	Faute antisportive
T	Faute Technique joueur
B	Faute Technique Banc
C	Faute Technique entraîneur
D	Faute disqualifiante
F	Bagarre

ARTICLE 7

Au terme de la saison, le résultat d'un club sera divisé par le nombre de matchs de celui-ci.

ARTICLE 8

Les plus forts résultats détermineront les lauréats du Challenge du Fair Play.

ARTICLE 9

Le Bureau Directeur décidera du nombre de clubs récompensés en accord avec les Commissions intéressées

Les dotations aux lauréats seront données à la « soirée des récompenses » si cette possibilité en est donnée au Comité